

## FORMULAIRE 20

Paragraphe [48(2)]

### AVIS D'ÉLECTION

#### **Ville de Ste. Anne**

(Nom de l'autorité locale)

Avis est par la présente donné qu'un vote aura lieu dans la **Ville de Ste. Anne** afin d'élire un **conseiller**  
(Nom de l'autorité locale) (Maire, préfet, conseiller, membre du  
comité du DLS, commissaire scolaire)

parmi les candidats dûment mis en candidature suivants :

candidats :

**Pour le poste de conseiller :**

1. Bernier, Mike
2. Cumming, Zachary
3. Davis, Lyle
4. Einarson, Jason
5. Klassen, Cornie
6. Lanouette, Maranda
7. Verrier, Carmen

#### BUREAUX DE SCRUTIN

Les bureaux de scrutin seront ouverts pour le vote le **mercredi 28 octobre 2026**, de **8 h à 20 h**.  
à : **Aréna Maurice-Chaput, 55, chemin Arena, Ste. Anne**  
(lieu des bureaux de scrutin)

**UNE PIÈCE D'IDENTITÉ POURRAIT ÊTRE EXIGÉE AVANT D'ÊTRE AUTORISÉ À VOTER.** Une personne peut être tenue de présenter une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement (par exemple, un permis de conduire ou un passeport) ou au moins deux autres documents permettant de confirmer son identité.

#### VOTE PAR ANTICIPATION

Afin de permettre aux personnes qui ont le droit de voter, mais qui ont des raisons de croire qu'elles seront absentes ou autrement incapables de se présenter à leur bureau de scrutin le jour de l'élection, un vote par anticipation aura lieu au **bureau de la Ville de Ste. Anne, situé au 14, avenue Centrale, Ste. Anne**, le **mercredi 21 octobre 2026**, de **8 h à 20 h**.

## VOTE MOBILE

Afin de permettre aux personnes qui ont le droit de voter, mais qui résident dans un établissement de soins de santé, un bureau de vote mobile sera installé dans les établissements de soins de santé suivants le 26 octobre 2026 :

- 1. Villa Youville, 15, chemin Charriere Rd, Ste. Anne**
- 2. Hospital Ste-Anne Hospital, 52 St. Gerard St, Ste, Anne**

## DEMANDE DE VOTE PAR ENVELOPPE SCELLÉE

Un électeur qui est incapable de se présenter en personne au bureau de scrutin ou de voter par anticipation peut présenter une demande en personne, par écrit ou par courriel au directeur général des élections à l'adresse suivante : **14, avenue Centrale, Ste. Anne**, ou par courriel à [SEO@steanne.ca](mailto:SEO@steanne.ca).  
(adresse) (courriel)

Si la demande est faite en personne\*, l'électeur peut présenter sa demande entre le 30 septembre 2026 et le 25 octobre 2026.

\*Un électeur qui présente une demande en personne peut recevoir une trousse de bulletin de vote par enveloppe scellée au moment de présenter sa demande.

Si la demande est faite par la poste ou par courriel, l'électeur peut présenter sa demande entre le 30 septembre 2026 et le 17 octobre 2026.

\*\* Un électeur qui présente une demande par la poste ou par courriel recevra une trousse de bulletin de vote dans une enveloppe scellée par courrier ordinaire, ou pourra prendre d'autres dispositions avec le directeur général des élections.

\_\_\_\_\_  
Rebekah Stelmack  
Senior Election Official

\_\_\_\_\_  
Town of Ste. Anne  
Nom de l'autorité locale

\_\_\_\_\_  
204-381-0994  
Numéro de téléphone du directeur du scrutin